

# ÉDITORIAL

## Ne jamais oublier

Traditionnellement, les semaines qui précèdent le 25 décembre sont synonymes de fêtes, de rassemblement, d'engouement, de frénésie, etc.

Malheureusement, cette année, la donne est différente. Personne ne peut rester indifférent à l'égard de ce qui est arrivé à Newtown au Connecticut, le 14 décembre dernier, alors que 27 personnes ont perdu la vie dans une école.

Avec tout ce qui a été écrit en long et en large sur le sujet, les motifs et les questions qui restent en suspens permettent à tout un chacun de porter son propre jugement sur ce qui a mené à cette tragédie et alimenteront certainement une partie des discussions pendant une fête de famille ou d'amis.

L'éditorial, de par sa nature, vise à porter un jugement, a suscité un questionnement. Cette semaine, il se limitera à une pensée spéciale envers ces parents qui ont mis leur enfant dans l'autobus le matin ou qui sont venus les porter à l'école, étant convaincus qu'ils étaient en sécurité.

Charlotte Bacon (6 ans)  
Daniel Barden (7 ans)  
Rachel Davino, (29 ans)  
Olivia Engel (6 ans)  
Josephine Gay (7 ans)  
Ana M. Marquez-Greene (6 ans)  
Dylan Hockley (6 ans)  
Dawn Hochsprung (47 ans)  
Madeleine F. Hsu (6 ans)  
Catherine V. Hubbard (6 ans)  
Chase Kowalski (7 ans)  
Nancy Lanza (52 ans)  
Jesse Lewis (6 ans)  
James Mattioli (6 ans)  
Grace McDonnell (7 ans)  
Anne Marie Murphy (52 ans)  
Emilie Parker (6 ans)  
Jack Pinto (6 ans)  
Noah Pozner (6 ans)  
Caroline Previdi (6 ans)  
Jessica Rekos (6 ans)  
Avielle Richman (6 ans)  
Lauren Rousseau (30 ans)  
Mary Sherlach (56 ans)  
Victoria Soto (27 ans)  
Benjamin Wheeler (6 ans)  
Allison N. Wyatt (6 ans)

### AVIS AUX LECTEURS

#### Le Franco utilise la nouvelle orthographe!

Visitez le site Web [www.orthographe-recommandee.info](http://www.orthographe-recommandee.info) pour plus de détails.



### L'équipe

Étienne Alary (directeur)  
Julie Boucher (adjoind administrative)  
Lysane Sénécal Mastropaolo (journaliste)

Le Franco est la propriété de l'ACFA. Au niveau national, il est représenté par Lignes agates marketing. Le Franco est imprimé par Gazette Press Ltd, de Saint-Albert. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du Franco.

### CORRESPONDANTS/CHRONIQUEURS

**Bonnyville**  
Mireille Lavoie-Beaupré et Danielle Lavoie

**Calgary**: Irénée Rutema  
Suzanne de Courville Nicol

**Edmonton**: Ginette Boulianne  
Philippe de Montigny

**Plamondon**:  
Raymonde Gamache-Ménard  
et Jessica Roy

Frédéric Boily (politique)  
M<sup>e</sup> Gérard Lévesque (juridique)  
Agathe Joly (coin des aînés)

David Caron (économie)  
Maxime Dufour/Geneviève Therrien/  
Hazeleen Arellano (littérature jeunesse)



on passe le mot



#### Pour nous rejoindre:

#312, 8627 - 91<sup>e</sup> Rue,  
Edmonton (Alberta) T6C 3N1  
Téléphone : (780) 465-6581  
Télécopieur : (780) 469-1129  
[journal@lefranco.ab.ca](mailto:journal@lefranco.ab.ca) • [www.lefranco.ab.ca](http://www.lefranco.ab.ca)

Pour soumettre un sujet d'article:  
[redaction@lefranco.ab.ca](mailto:redaction@lefranco.ab.ca)

Pour obtenir de l'information sur la publicité:  
[administration@lefranco.ab.ca](mailto:administration@lefranco.ab.ca)

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien.

Canada

## Justice et droits

par M<sup>e</sup> Gérard Lévesque



## Droits linguistiques et prévention des conflits ethniques

C'est sous le thème «Droits linguistiques, inclusion et la prévention des conflits ethniques» que s'est déroulée, du 13 au 17 décembre, la 13<sup>e</sup> Conférence de l'Académie internationale de droit linguistique, à Chiang Mai (Thaïlande).

Parmi les communications en provenance du Canada, il y a eu celles d'Anne-Marie Baraby (*Les droits linguistiques des Innus du Québec, entre principes, réalité et aspirations*), André Braën (*La protection juridique des langues autochtones au Canada*), Jean-Paul Chapdelaine (*Les droits linguistiques des autochtones dans les traités au Canada*), Thérèse Caron (*Diversité linguistique face à l'immigration au Québec*), Michel Doucet (*L'État, la démocratie et la reconnaissance du groupe linguistique minoritaire*), Serge Rousselle (*Justification et moyens de mise en œuvre des droits linguistiques et culturels des minorités dans une démocratie libérale*), Christophe Traisnel (*Aménager le conflit: la convergence des voies canadienne et belge dans la pacification des clivages ethno-linguistiques locaux*), Michel Bastarache (*Les garanties linguistiques: droits humains ou instruments d'intégration sociale au Canada?*) Pierre Foucher (*Langues et conflits: les droits linguistiques font-ils partie de la solution ou du problème?*) et Matthew Hayday (*Constraining Conflict: Canada's Official Languages Policies and the Reactions of the English-speaking Majority*).

Les participants ont aussi été sensibilisés au difficile exercice des droits linguistiques devant les tribunaux de l'Alberta.

Alors que la loi et la jurisprudence confirment le droit d'employer le français et l'anglais, les formulaires prescrits par Justice Alberta ne sont qu'en anglais et cela, même pour une demande d'un divorce, domaine relevant pourtant de la compétence du gouvernement fédéral.

CETTE ANNÉE, J'AIMERAIS AVOIR DES FORMULAIRES EN FRANÇAIS. JE DEMANDE AUSSI...



besoins des justiciables francophones prend l'initiative de créer ses propres formulaires, le manque d'unité tant dans le texte que dans sa forme va nécessairement compliquer le travail des fonctionnaires et des juges.

Tant que, conformément à la jurisprudence bien établie de la Cour suprême du Canada, notre province ne mettra pas en œuvre ce qui découle nécessairement d'une interprétation généreuse des droits linguistiques, l'Alberta retiendra l'attention de ceux qui, de par le monde, s'intéressent aux politiques linguistiques. Et, d'ici là, la situation va continuer de donner libre cours à l'humour des caricaturistes.

La position de Justice Alberta pose donc un défi de taille aux juristes et justiciables qui désirent utiliser le français. En 2012, à Calgary, dans le cadre d'une requête en divorce, la Cour du Banc de la Reine a accepté des formulaires créés en français mais non prescrits. Ce précédent compense l'omission de Justice Alberta mais n'est pas la meilleure solution.

En effet, si chaque cabinet juridique qui veut répondre aux

Pour plus de renseignements : Programme de la conférence : [http://documentationcapitale.ca/index.cfm?RepertoireNo=-751102913&voir=centre\\_detail&Id=5155](http://documentationcapitale.ca/index.cfm?RepertoireNo=-751102913&voir=centre_detail&Id=5155)

Gérard Lévesque  
avocat et notaire

[Levesque.Gerard@sympatico.ca](mailto:Levesque.Gerard@sympatico.ca)

## LE FRANCO

Les bureaux du journal seront fermés du 24 décembre 2012 au 3 janvier 2013.

Veillez noter qu'il n'y aura pas d'édition du Franco lors de la Semaine du 3 au 9 janvier 2013.

De retour à l'horaire régulier à compter de l'édition du 10 au 17 janvier.

### ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

1 an - 26,25 \$ 2 ans - 47,25 \$ (TPS incluse)

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ PROVINCE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ TÉL. : \_\_\_\_\_

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (en lettres moulées S.V.P.)

#312, 8627 - 91<sup>e</sup> Rue  
Edmonton (Alberta) T6C 3N1  
Tél. : (780) 465-6581 | Téléc. : (780) 469-1129  
Courriel : [journal@lefranco.ab.ca](mailto:journal@lefranco.ab.ca)